

POINT N° 03

Demande de subvention

Association de Musique Alsatia :

La société de Musique Alsatia de Valff voit quelques instruments vieillir. Elles souhaitent acquérir 2 flûtes et 1 trompette et ils nous sollicitent pour l'octroi d'une subvention.

Le devis de MUSIQUE EGELE de COLMAR pour 2 flûtes traversières et 1 trompette est de 3 616,67 € HT soit 4 340 € TTC.

L'association n'a demandé aucune aide de la commune depuis un moment, elle est souvent sollicitée par la municipalité et répond toujours présent.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 25% de la somme ce qui représente 904,17€ HT et 1 085 € TTC.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

FC Valff :

Le FC Valff doit faire face à plusieurs frais supplémentaires :

Réparation du réfrigérateur Bar, réparation de la pompe d'arrosage du terrain, achat de buts pour l'équipe des jeunes, achat de container pour stockage et achat de ballons pour les équipes de jeunes

Pour un TOTAL 4 925,57 €

Après délibération Le Conseil Municipal,

DECIDE d'octroyer la subvention complémentaire de 2 000€ notée dans le budget 2024 pour le FC VALFF

POUR : 13

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

POINT N°04

Création d'un poste d'emploi saisonnier

En raison de surcroît de travail conséquent à la période estivale de la Commune, Monsieur le Maire propose de reconduire la création d'un poste d'agent d'entretien non titulaire. La durée hebdomadaire sera de 25 heures par semaine lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 12h soit 5 jours par semaine. La période sera du 24 juin 2024 au 14 septembre 2024 soit 12 semaines.

La durée du contrat sera de 1 à 3 mois à définir selon le profil et l'ouverture des candidatures aura lieu jusqu'au 20 juin.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT N° 05

Aménagement de chemin

Aménagement du chemin entre la rue Ste Odile et la rue Principale :

Le devis de la sablière Helmbacher prévoit 102 tonnes de concassé 0/14mm (gratuit), le transport du gravier, la location du chargeur, le compactage, la scarification etc.. sur une longueur de 3 m pour un montant de 1 906 € HT et 2 287,20€ TTC.

L'aménagement du chemin soulève une remarque : le chemin est actuellement dévié pour le garder à l'identique il faudrait faire signer un accord aux propriétaires et en cas de refus il faudrait reprendre le chemin initial.

Après délibération ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Création d'un chemin entre les 2 lotissements rue Sainte Odile :

Il s'agit d'une demande de plusieurs personnes qui résident rues du Vignoble, du Bleuet, Impasse des Acacias. Ils souhaiteraient un aménagement de ce chemin afin de pouvoir y passer tout au long de l'année, quel que soit la météo, de pouvoir l'emprunter à vélo, que les enfants puissent l'utiliser pour aller à l'école. Actuellement le chemin est peu praticable, boueux et contient des ornières...

Il faudrait donc prévoir un décapage du chemin sur une largeur de 3m et une profondeur de 30 cm puis mettre du remblai avec du recyclé mixte 0/60 sur une épaisseur de 30 cm. Afin de rendre carrossable le chemin avec poussettes il est préconisé de mettre une couche de finition recyclé béton 0/20 (un matériau qui se ferme bien) puis compactage etc...

Le devis est de 8 747,40€ HT et 10 496,88 € TTC.

Pour la création du chemin, il faudra au préalable retrouver les bornes à minima au niveau des angles par un géomètre.

Il y a un risque que les voitures empruntent ce chemin donc il faudrait peut-être envisager la pose de poteaux ce qui du coup posera problème pour le passage des tracteurs.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT N° 06

Réaménagements de deux salles de classe avec revêtement de sol, isolation, éclairage et peintures

Monsieur le Maire donne la parole à son adjoint Monsieur Bernard FRINDEL qui a réceptionné les devis. Les travaux devront être effectués pendant le mois de juillet et août.

Mise en place d'un nouvel éclairage en LED dans les 2 classes :

-VALTEK de Valff 2 959,50 € HT et 3 551,40 € TTC

-Electricité de l'Ehn à Krautergersheim 4 322,98€ HT et 5 187,58 € TTC

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le devis de Valtek pour 2 959,50€ HT et 3 551,40 € TTC

ADOPTÉ POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Création d'un faux plafond dans les 2 salles de classe + 1 cloison cage d'escalier :

-Peintures Gargowitsch à Barr 13 204,39 € HT et 15 845,27 € TTC

-Gerko 12 607,50 € HT et 15 129 € TTC

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le devis de Gerko pour 12 607,50 € HT et 15 129 € TTC

ADOPTÉ POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Revêtement de sol :

- Peintures Gargowitsch à Barr 8 288,81 € HT et 9 946,57 € TTC
- Espace revêtement à Sélestat 7 233,39 € HT et 8 680,07 € TTC
- Décornett à Valff 8 090,02 € HT et 9 708,03 € TTC
- Pro Pose à Valff 7 615,14 € HT et 9 138,16 € TTC

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le devis de Pro Pose après négociation à 7 166,67 € HT et 8 600 € TTC

ADOPTÉ **POUR : 14** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Peintures :

- Peintures Gargowitsch 3 647,54 € HT et 4 377,05 € TTC
- Décornett 5 675,40 € HT et 6 810,48 € TTC

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le devis de Gargowitsch pour 3 647,54 € HT et 4 377,05 € TTC

ADOPTÉ **POUR : 14** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

POINT N° 07

Rapport des Commissions : Urbanisme

Certificat d'urbanisme

- Demande déposée par SCP Philippe CHERRIER et Isabelle KUHN-MAGRET 10 avenue de la Gare à ROSHEIM (67560) pour un terrain situé 171 rue de l'Eglise à VALFF (67210), Section 4 Parcelle 278
CU 067 504 24 R0007
- Demande déposée par Maître Laurent SCHORP 2 place de la Mairie HATTEN (67690) pour un terrain situé au 100 rue Principale à VALFF (67210), Section 05 Parcelles 375
CU 067 504 24 R0008

Déclaration préalable

- Demande déposée par ANDRES Vincent 1 rue de Benfeld à STOTZHEIM (67140) pour le ravalement des façades, la création d'une terrasse, la pose de menuiseries extérieures et de châssis de toit au 284 rue Principale à VALFF 67210), Section 01 Parcelle 85
DP 067 504 23 R0016
- Demande déposée par ROHMER Stéphane 4 rue de la Source à VALFF (67210) pour la pose de 22 panneaux photovoltaïques, Section 14 Parcelle 534
DP 067 504 24 R0017
- Demande déposée par EDF ENR 27 Chemin des Peupliers Veillage de Dardilly à DARDILLY (69570) pour le compte de Gérard JOST pour l'installation d'un générateur photovoltaïque au 87 rue du Moulin à VALFF (67210), Section 05 Parcelle 50
DP 067 504 24 R0018

→ Demande déposée par RIEGLER Joël 8 rue de la Source à VALFF (67210) pour l'installation de 10 panneaux photovoltaïques de dimension 1150/1750 en full black, Section 14 Parcelle 536
DP 067 504 24 R0019

→ Demande déposée par FOUCHER Sandrine 42C rue de Sélestat à OBERNAI (67210) pour la création d'un portail double battant de 3m de largeur dans le mur de clôture existant au 171 rue de l'Eglise à VALFF (67210, Section 04 Parcelle 278
DP 067 504 24 R0020

→ Demande déposée par VALFF (67210) pour le remplacement du matériel actuel de la terrasse, Section 5 Parcelles 61
DP 067 504 24 R0021

Permis de construire

→ Demande déposée par la Mairie, 140 rue Principale à VALFF (67210) pour la rénovation intérieur et extérieur de l'Eglise Saint Blaise située rue du Château à VALFF (67210)
Section 02 Parcelles 33-34-35
PC 067 504 24 R0003

POINT N°8

Communications et divers

► Une pétition sur la sécurité routière près de l'école a été lancée sur le site change.org par Mathieu BIERO.

Il est dommage qu'avant cette démarche il n'y a pas eu d'échange avec Monsieur le Maire à ce sujet ni de proposition d'amélioration.

Le Conseil Municipal rapport les faits constatés : stationnement sur le passage piéton devant le médecin, stationnement hors emplacement, stationnement devant la boulangerie à ras du trottoir donc on ne voit pas les enfants sur le passage piéton,

Les idées préconisées sont la mise en place de feu tricolore, la limitation de vitesse (limitation à 30km/h existe déjà), des ralentisseurs, des poteaux.

Le référent de la CEA est venu en mairie pour discuter de ce sujet, il proscrit le feu, les ralentisseurs, les poteaux qui peuvent être dangereux, à la place il préconise de refaire le marquage d'interdiction de stationner au milieu de la route et les bordures jaunes sur le trottoir.

Une fois fait la Brigade Verte et la gendarmerie peuvent verbaliser si nécessaire aux horaires de sortie d'école.

Le Conseil municipal évoque des trompes l'œil, un balisage sous forme de bannière lumineuse mais le coup d'achat est élevé (20 000€).

Cependant la commune est prête à fournir le bois, la peinture et de procéder à l'installation si les parents d'élève, le périscolaire ou l'association les Kifs Valff'oies souhaitent procéder à la réalisation de trompes l'œil ou de bonhommes à mettre au bord des routes.

► Un problème de stationnement des camion rue Large a été signalé en mairie.

Monsieur le Maire a rendez-vous avec la brigade verte pour savoir quel arrêté il peut prendre et si on doit délimiter les horaires et les rues concernées.

► Prémption du terrain de M. Alain REICHSTADT 33,15 ares.

La question se posera lors de la vente de ce terrain en fonction des conditions et du prix de l'are car ce terrain n'est pas constructible.

Le Conseil Municipal a déjà plusieurs idées d'aménagement.

► La ferme Goettelmann a fait une demande d'emplacement pour commerce non sédentaire sur la commune afin de vendre de la viande de volaille et de la charcuterie.

L'emplacement, la fréquence et l'heure seront à définir.

► Prolongement du contrat de travail de Mme Anne-Claire KIENZLER en qualité de secrétaire de Mairie pour une durée de 1 an (du 01.08.2024 au 31.07.2025).

► Le total de la prime exceptionnel du pouvoir d'achat est de 2 982,40€.

► L'adjudication de l'herbe du lieudit KOCHÉLY et autres aura lieu jeudi 23 mai à 20h à l'espace associatif.

► La constitution du bureau de vote pour les Elections Européennes du Dimanche 09.06.2024 :

8h00 à 10h00	LUTZ Germain COLOMBO Laurent JACOB Patricia
10h00 à 12h00	ROSFELDER Monique TÊTU Patricia PETER Christophe
12h00 à 14h00	LUTZ-ROHMER Denise VOEGEL Jean-Pierre VOEGEL Séraphin
14h00 à 16h00	FRINDEL Bernard HIRTZ Bernard HATTERER-NOURRY Audrey
16h00 à 18h00	ROSFELDER Denis WEHREL Valérie VAN DER GIESSEN Emmanuelle

► Les journées plantation des fleurs et nettoyage auront lieu vendredi 24 et samedi 25 mai. Le rendez-vous est fixé à 8h à l'atelier communal.

► Vendredi 14 juin aura lieu la fête des Ecoles

► Vendredi 28 juin aura lieu la fête du Périscolaire

► Dimanche 7 juillet aura lieu la randonnée de la Kirneck organisée par le Cyclo Club de Valff avec repas de midi à la salle polyvalente.

► Mardi 25 juin, 16 juillet, 6 et 20 août auront lieu les mardis du Wihr organisés par le Jardin du Livre.

► Un balayage des rues est prévu le lundi 8 juillet par le Parc de Erstein.

► La distribution des weckeles aux enfants de l'Ecole de VALFF aura lieu le dernier jour d'école, le 5 juillet à 20h.

► Le chantier rue du Château et place de l'Eglise n'a pas encore été réceptionné.

► Le crépis du mur de l'Eglise se décolle, le permis de construire pour la rénovation de l'Eglise Saint Blaise est en cours d'instruction et le délai est de 5 mois.

Les fissures présentent à l'intérieur de l'édifice font l'objet d'une surveillance mais n'ont pas évoluées depuis.

Le Maire clôt la séance à 21h50.

Pour extrait certifié conforme
Valff, le 28.05.2024

La secrétaire,
Anne-Claire KIENTZLER

Le Maire,
Germain LUTZ

